

PERSPECTIVE CATHOLIQUE

Aux catholiques, à ceux qui le sont un peu et à ceux qui ne le sont pas du tout

Tu sanctifieras le jour du Seigneur !

En Suisse, le travail de nuit et du dimanche est interdit sauf autorisation pour certaines entreprises qui n'ont pas d'autre choix que d'y avoir recours. Il est cependant permis de travailler le dimanche (caractère temporaire) mais pas plus de six dimanches par année civile (jours fériés légaux inclus).

Éric Bertinat – Que ce soit au niveau cantonal ou fédéral, la loi sur le travail est remise en question de manière répétée et même de manière entêtée. Le patronat et son compère le parti libéral n'ont cessé d'ébrécher ce septième jour de la semaine qui devrait être consacré à Dieu, à la famille et au repos s'éloignant toujours plus de ce juste rappel de Léon XIII dans son encyclique *Rerum Novarum* (1891) : «Qu'on porte l'ouvrier au culte de Dieu, qu'on excite en lui l'esprit de piété, qu'on le rende surtout fidèle à l'observation des dimanches et des jours de fête».

Sans trop de surprise nous apprenons que la Commission fédérale de l'économie et des redevances du Conseil des États étudie deux projets proposés par le parti libéral pour étendre l'ouverture des magasins le dimanche. L'un des deux a trouvé une large majorité et sera prochainement discuté par la Commission sœur du Conseil national. Il s'agit d'une [initiative parlementaire](#) du libéral zurichois Rolf Hegetschweiler demandant que les commerces dans les centres de transports publics soient autorisés à ouvrir le dimanche. Sont réputés centres de transports publics les gares où le trafic est important et les changements de trains fréquents (Intercity, Interregio, RX et RER).

Le Conseil fédéral a fait savoir qu'il soutenait cette modification de la loi sur le travail. Dans cette loi, le nombre de dimanches pendant lesquels le personnel peut être employé dans les commerces sans qu'une autorisation soit nécessaire passera ainsi de 6 à 12 au maximum.

Bien sûr, les responsables catholiques n'ont rien dit. Les seules oppositions sont venues des syndicats dont les arguments sont parfaitement acceptables par les catholiques. Thomas Bauer, responsable de la politique économique de *Travail.Suisse* (organisation faïtière indépendante des salariés) explique dans *20minutes* (23 octobre 2024) que «Pour une grande partie des travailleurs et travailleuses, le dimanche est le seul jour de congé commun de la semaine. Il permet de se reposer, d'entretenir des relations et de pratiquer des activités. Il faut donc mettre un terme aux attaques contre le dimanche chômé». Et de craindre que «des heures d'ouverture prolongées pour une même consommation réduisent la productivité et augmentent la pression sur les salaires». Même argumentation du côté d'*UNIA* qui s'appuie sur une nouvelle étude de l'institut Sotomo pour affirmer que «Les employés ne veulent pas de travail supplémentaire la nuit et le dimanche. Ils ne veulent sur-

tout pas d'une nouvelle déréglementation de la loi sur le travail». La proposition libérale, une fois passé la rampe du dépôt d'un possible référendum, sera étudiée par la Commission du Conseil national avant de passer par chacune des Chambres fédérales. La Loi sur le travail sera alors modifiée en conséquence selon l'article 81 de la loi sur l'Assemblée fédérale : «Si les deux conseils approuvent le projet, celui-ci est réputé avoir abouti valablement en tant qu'acte de l'Assemblée fédérale».

Tu sanctifieras le jour du Seigneur !

Est-il nécessaire que rappeler qu'à l'origine, le repos dominical est lié au Décalogue : Tu sanctifieras le jour du Seigneur ! Depuis, libéraux et associations patronales ont cherché à contourner ce jour de repos pour des raisons principalement économiques. Mais pour les chrétiens, l'assistance à la messe ne suffit pas pour honorer Dieu, et le dimanche est un jour tout entier consacré à la vie spirituelle, à la relation personnelle avec Dieu ; un jour où l'on se préoccupe davantage de son prochain, un jour sans activité rémunératrice.

Il faut donc que les chrétiens s'expriment sur les sujets qui touchent à notre religion. C'est bien ce que le R.P. Charles Maignen rappelle : «La loi civile ne reconnaît pas et ne peut pas reconnaître à l'Église le droit de légiférer sur le mariage, de réclamer l'exemption du service militaire pour les clercs, d'interdire le travail manuel certains jours, etc. Mais la loi civile n'est que l'expression de la volonté générale des citoyens ; les catholiques sont citoyens comme les autres ; ils font donc la loi et s'ils sont la majorité ils feront la loi conformément à leurs croyances». (1) Ce qui pose à nouveau la question de l'engagement des catholiques. Orphelins d'un parti politique catholique, d'une presse engagée, tout comme d'un clergé capable de s'opposer à toutes les dérives de notre société, les catholiques doivent malgré tout faire entendre leurs voix. Il y a certes les votations mais l'on voit dans l'exemple qui vous est détaillé ci-dessus une impossibilité pratique pour nos milieux d'obtenir «au moins le respect des libertés religieuses que l'Église obtenait jadis par d'autres voix» (2). Sauf peut-être à contacter les élus nationaux pour défendre la cause catholique. Une piste que nous explorons tout en suivant la progression de la proposition Hegetschweiler. L'occasion de revenir vers vous. A moins que, comme Etienne Gilson, vous ne pensiez que les catholiques, pris individuellement, ne peuvent plus rien faire pour leur patrie à part prier et se rendre meilleurs. (3) —

Erratum. Inexcusable, et pourtant je ne vois pas d'autres solutions que de vous présenter mes excuses pour avoir mal orthographié de nom de **Léon Bloy** dans notre précédent numéro (N° 241). Et d'espérer que vous avez tout de même apprécié la beauté et l'émotion de ce texte.

(1) *Nationalisme, catholicisme, révolution* - RP Charles Maignen (1901) - Éditions Saint-Rémi

(2) *ibidem*

(3) Cité par Jean Madiran - *Chroniques sous Benoît XVI* - Editions Via Romana

L'idolâtrie des «Lumières»...

Voltaire figure de proue des «Lumières»... Mais Thomas Carlyle relève le fait que «les Français, par ailleurs si sceptiques, croient en leur Voltaire»...

Abbé Alain René Arbez - Le professeur Xavier Martin, historien spécialiste du XVIIIe siècle a abondamment documenté la face cachée des Lumières, référence incontournable des esprits se disant ouverts à la modernité et à l'humanisme. La promotion des Lumières est aux avant-postes de l'ins-truction publique.

Il se trouve qu'une phrase est souvent citée, attribuée à Voltaire par les champions de la tolérance : «Je ne partage pas vos idées, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous puissiez les exprimer». Le problème est que cette citation n'est pas authentique : c'est une invention d'un auteur anglo-saxon, Evelyn Beatrice Hall, qui dépeint dans son livre «The friends of Voltaire» le Voltaire idéalisé auquel elle vouait une admiration sans bornes.

Selon le professeur Martin, la réalité dément cependant les qualités révolutionnaires imputées à Voltaire. Le patriarcat de Ferney recherchait la compagnie des puissants, il méprisait le peuple, et ses envolées sur la tolérance s'avéraient en réalité très sélectives. Son acharnement contre l'Eglise catholique, son aversion envers les Juifs, son rejet des peuples exogènes, toutes ces dérives intellectuelles sont automatiquement passées sous silence par les tenants de la laïcité qui l'ont statufié.

Déjà son attitude envers Jean Jacques Rousseau pose question : l'auteur du traité sur la tolérance n'hésite pas à dénoncer publiquement le fait que Rousseau a abandonné l'éducation de ses enfants, et il invite même les autorités genevoises à brûler ses écrits et à le «pendre comme un séditieux». Il a également intrigué pour faire incarcérer d'autres auteurs concurrents, et il a démontré sa profonde intolérance envers Juifs et chrétiens. L'abbé Guénon a su lui faire face avec courage. (Voir mon article sur *Dreuz* « l'abbé Guénon défenseur des Juifs face à Voltaire l'antisémite »)

Ainsi, le discours officiel sur les Lumières et leur humanisme botte en touche sur ces

comportements haineux du philosophe. Les tenants de l'idéologie des Lumières sont persuadés que cette période a renforcé l'idée d'une unité fraternelle du genre humain, alors que les déclarations des uns et des autres démontrent exactement le contraire.

Pour le professeur Martin, l'esprit de libre examen a été appliqué à la notion de l'humanité, mais cela a surtout abouti à en nier l'essence primordiale universelle. Il relève que cette philosophie a dilué le genre humain dans l'animalité, afin de disqualifier la conception biblique de l'homme. Des pans entiers de la famille humaine se retrouvent dissociés de l'humanité pleine et entière, des populations deviennent ainsi des «sous-hommes», concept qui fera carrière dans la propagande du IIIème Reich.

Pierre André Taguieff estime que le Siècle des Lumières est celui de la «construction intellectuelle du sous-homme». Trois pôles s'illustrent dans cet abaissement ciblé : les ethnies exotiques, le sexe féminin, et le peuple. Ces polarisations négatives conditionneront l'anthropologie du XIXe siècle. De façon documentée, l'historien expose la part très sombre des Lumières, à partir de déclarations philosophiques chez Voltaire, Rousseau, Diderot, Helvetius. Dans leur «humanisme», les races exotiques, les femmes, la religion, le petit peuple, ne valent pas grand-chose... Voltaire parle de «l'animal appelé homme», car l'homme ne serait qu'une convention. Ainsi sont niées les notions de genre, d'espèce, de dignité humaine. Les bases du déconstructivisme sont posées !

Selon ce concept flottant d'une vague humanité, les philosophes laissent libre cours à leur mépris pour les peuples lointains, Africains, Lapons, assimilés à des animaux. Selon les préjugés, ils peuvent être considérés comme animaux nobles ou comme animaux inférieurs. Ainsi, pour Voltaire, le physique des Noirs est une occasion de ridiculiser la Genèse : «une plaisante image de

l'être éternel qu'un nez noir épaté avec peu ou point d'intelligence».

Dans cette approche philosophique prétendument lumineuse, les femmes sont séparées de la condition des hommes, car inférieures. Les philosophes, ayant une haute idée d'eux-mêmes, estiment les femmes incapables de penser. Dans le cas où l'une d'elle le ferait, ils regrettent qu'elle ne soit pas un homme ! Le qualificatif qui leur est alors attribué est «femelle». Espèce femelle, auteur femelle, religieux femelle, ces appellations méprisantes auront cours sous la Révolution. Mais la femme est aussi objet de consommation. Selon un surprenant raisonnement, c'est l'homme qui est la véritable victime du viol lorsque celui-ci survient, la femme étant accusée de ruse. Voltaire, Diderot, Rousseau et Benjamin Constant, et bien d'autres l'affirment.

Quant au peuple, la plèbe est jugée par Voltaire comme se situant «entre l'homme et la bête». Rousseau parle de «populace abrutie». D'Holbach de «populace imbécile». D'Alembert, «d'animal imbécile». Les expressions démophobes sont abondantes dans cette littérature. Voltaire culmine en disant : «C'est une très grande question de savoir jusqu'à quel degré le peuple, c'est-à-dire neuf parts sur dix du genre humain, doit être traité comme des singes».

Le même mépris s'étend en particulier aux métiers manuels considérés comme non estimables. Les petites gens sont avilis. C'est une occasion de plus pour que Voltaire s'attaque au catholicisme et dévoile crûment son antisémitisme : «Jésus n'est pas seulement né dans un village de Juifs, race de voleurs et de prostituées», il est charpentier, comble de la dégradation !

Que les journalistes, philosophes, militants, idéologues, et autres penseurs actuels qui se réclament quotidiennement des «Lumières» aient la bonne idée de prendre en compte ce que nous dit l'histoire réelle. —

Comment nous aider ?

Principalement par une contribution financière nous permettant d'organiser des conférences et d'expédier notre Lettre.

Le QR facilitera votre versement.



Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)
D'avance, nous vous remercions.

Un ambassadeur combatif (2)

La Nouvelle Société helvétique, fondée par Gonzague de Reynold en 1914, accueillait jeudi 10 octobre l'ancien ambassadeur Georges Martin. Dans cette deuxième partie, nous rapportons ses propos concernant plus directement la Suisse

Jean-Pierre Saw - La neutralité suisse a été remise en question depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022. Pourquoi ? Parce que, pour des raisons que l'Histoire révélera, certains Conseillers fédéraux ont choisi de s'aligner sur les USA et de rejeter la *Charte des Nations unies* pour la remplacer par le «rules based order» (1). En réalité, ces règles sont celles dictées par les Etats-Unis au cas par cas. Ces derniers décident de quand et où ses alliés peuvent faire la guerre. La notion schizophrène de «neutralité coopérative» n'a pas de sens, car la neutralité ne peut être qu'absolue, dans son principe en tout cas. Mais la Suisse veut faire figure de bon élève (*le zèle du converti*) et figure ainsi au deuxième rang des pays appliquant le plus de sanctions contre la Russie.

Ce parti pris consacre l'établissement d'un monde binaire, réparti entre l'Empire du Bien et le camp du Mal (absolu, lui), dans lequel il n'y a plus de place pour la neutralité. *Neutralité 21* (2) signifie en fait l'alignement sur l'OTAN ; or nous n'avons rien à y gagner (pas de menace directe) et tout à perdre (notre rôle particulier). Et il en va de même du reste du monde qui a besoin de plates-formes de discussion d'autant plus urgemment que le Conseil de sécurité de l'ONU est paralysé à long terme.

Par sa nouvelle posture, la Suisse se renie à tous points de vue, puisqu'elle n'ose par exemple plus invoquer le droit humanitaire, et qu'elle justifie au contraire les actions israéliennes par l'auto-défense. La pente est glissante et les mots peinent à s'accorder avec les actions lorsqu'on parle de paix dans le déni et le mensonge. Depuis bientôt trois ans, la Suisse a voulu jouer dans la cour de grands, mais s'est en fait ridiculisée. Malgré nos politesses, l'Union européenne ne souhaite même pas entrer en matière sur la clause de sauvegarde (3) dans ses négociations avec la Suisse.

Pour la suite, il reste deux options

1. L'alignement derrière *Neutralité 21*, sachant que les politiques, généraux et diplomates de notre pays, seraient ravis de participer à de grands raouts militaires mondiaux qui leur donneraient une certaine visibilité internationale, à l'image du Secrétaire d'État à la sécurité (SEPO), otanien convaincu ;
2. L'adoption de l'Initiative sur la neutralité, qui remet l'église au milieu du village et définit notre neutralité comme «perpétuelle et armée» (4). Monsieur Martin a décidé de se consacrer à cette cause.

Pourquoi la neutralité reste-t-elle si importante, alors que nos voisins ne se font plus la guerre ? Précisément parce que

tout rapprochement de l'OTAN nous impliquerait dans des guerres qui ne nous concernent pas. Dans les circonstances actuelles, la tentative américaine de resserrer les rangs correspond à une volonté de conjurer leur déclin face à l'émergence des BRICS. L'ambassadeur souhaite une neutralité qui ne soit pas muette, mais continue de rappeler le droit international, le droit humanitaire et la paix : ce qu'il appelle une «neutralité de valeurs». L'ouvrage qu'il vient de publier se veut un «plaidoyer pour une Suisse neutre, active et respectée». (5)

(1) https://www.monde-diplomatique.fr/mav/195/BELLAMY_FOSTER/66914

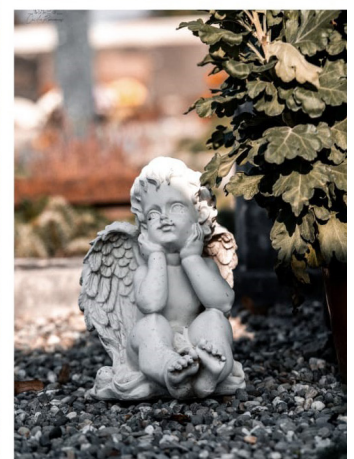
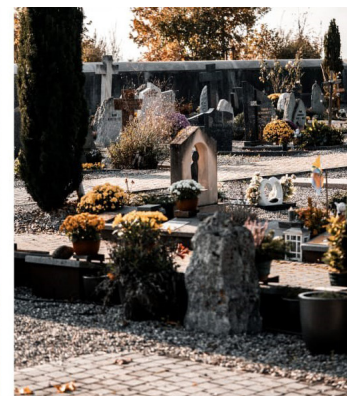
(2) <https://suisse-en-europe.ch/fr/neutralite-21/>

(3) La clause de sauvegarde prévue dans l'Accord sur la libre circulation des personnes permet à la Suisse de réintroduire unilatéralement des contingents d'autorisations pour une durée limitée lorsque l'immigration en provenance d'un pays dépasse un certain seuil.

(4) <https://neutralitaet-ja.ch/fr/>

(5) Georges Martin, **Une vie au service de mon pays**, Slatkine, 2024

Photo catho



© Cécilia Romanens

En VRAC

• **Des conférences en veux-tu en voilà !** *Réflexions libres* poursuit son cycle de conférence avec comme troisième invité pour cette année, **Stanislas Berton**, Lundi 11 Novembre 2024 à 19h30, qui viendra nous présenter son dernier livre "L'homme et la cité - Vol.4" autour du thème "Après le mondialisme, que faire?". Pour vous inscrire, il vous suffit de confirmer votre présence par email à l'adresse suivante: reflexionlibre13@gmail.com.

• **La Nouvelle Société Helvétique (NSH)** recevra le 28 novembre **François Schaller** (*Boussole Europe*). <https://nsh-ge.ch>

• **Les deux prochaines et dernières conférences sur la vie de Mgr LeFebvre** données par l'abbé Jean-Marc Ledermann auront lieu à la salle paroissiale de l'Oratoire St-Joseph de Carouge (FSSPX) :

- **Jeu 7 novembre** à 19h30 : De la suspension à l'excommunication (1976-1988)

- **Jeu 5 décembre** à 19h30 : Nunc dimittis (1988-1991)

• **L'association Choisir la vie (CLV) organise son assemblée générale.** Elle se tiendra le vendredi 8 novembre, à 19h15, à la Galerie d'art *Inspiration*, Grand'Rue 13 à Lucens. Pour vous inscrire : info@choisirlavie.ch.

• **Si l'adoption d'un loi interdisant les thérapies de conversion** a convaincu tous les députés vaudois, des divisions sont apparues au moment d'aborder les exceptions. Les députés ont finalement refusé un amendement visant à freiner l'encouragement aux traitements hormonaux et chirurgicaux par certains thérapeutes «trop enthousiastes». Voilà donc muselé toute opposition aux transitions des mineurs !



• **La nouvelle mascotte pour le Jubilé 2025 de l'année sainte du pape François fait polémique.** En effet, la mascotte du Vatican ne plaît pas aux fidèles chrétiens.

Rome et le Vatican se préparent pour l'un des plus grands événements de l'Église catholique. Tous les 25 ans, la capitale religieuse accueille des milliers de pèlerins venus célébrer l'Année Sainte. Éloignée de l'art chrétien, «Luce» au *look manga* qui ressemble à Greta Thunberg a été créée par la designer Simone Legno, très active avec sa marque *Tokidoki*. Elle a produit des gadgets Gay Pride et une ligne de vibrateurs. Est-il possible que le Dicastère pour l'évangélisation de Mgr Fischella ne le sache pas ?

• **Epalinges et Marcel Regamey.** Olivier Delacrétaz nous livre un magnifique éditorial dans le numéro 2265 (1er novembre 2024) de *La Nation*. La municipalité a décidé de débaptiser le chemin Marcel-Regamey à cause d'articles antisémites rédigés par cet avocat, journaliste, penseur chrétien, qui fut une forte personnalité politique vaudoise et l'un des fondateurs de *La ligue vaudoise*. Marcel Regamey est né en 1905 et mort en 1982. Son successeur, M. Delacrétaz, rappelle que «N'importe quel historien sait qu'on ne juge bien les écrits d'une personne qu'en se replaçant dans l'esprit de l'époque. On appelle ça la *contextualisation*. Il ne s'agit pas de nier les responsabilités, il s'agit d'en prendre l'exacte mesure». Et de conclure fort justement : «La municipalité d'Epalinges de 1982 s'est honorée elle-même en honorant M. Regamey. Quant à celle d'aujourd'hui...». (www.ligue-vaudoise.ch)

• **La réalité dramatique de l'avortement en France.** En 2023, le nombre d'avortements a atteint 243'600, soit 8'600 de plus qu'en 2022, ce qui signifie 34 avortements pour 100 naissances. Dit autrement, un enfant conçu sur trois n'a pas le droit de voir le jour dans le pays des droits de l'homme...

Quand la gauche inonde l'Espagne

Yvan Perrin (facebook - 5 octobre 2024)

- Les images qui nous parviennent d'Espagne font froid dans le dos. Les eaux se sont déversées avec une telle violence qu'il est difficile d'évaluer les dégâts tandis que la liste des victimes ne cesse de s'allonger. Bien évidemment, la gauche cible de réchauffement climatique, responsable de tous les maux. C'est aller un peu vite en besogne. Que pouvait-on lire dans le grand quotidien *El País* en juin 2022 ?

«De nos jours, on considère que libérer ces cours d'eau, leur permettre de réinvestir leurs berges, présente non seulement de grands avantages environnementaux, mais constitue également le meilleur moyen de prévenir les dommages causés par les inondations.»

L'Espagne était célébrée pour son record de 2021, celui d'avoir démolit 108 structures entravant ses cours d'eau. La gauche présentait la chose comme «le meilleur moyen de prévenir les dommages causés par les inondations.» Certes, quelque esprit clairvoyant faisait remarquer que les barrages sont indispensables pour empêcher les cours d'eau de s'écouler vers les habitations en cas de crue. Mais qui écoutait ? Pas le gouvernement du socialiste Pedro Sanchez en tout cas.

L'homme est à la fois président du gouvernement espagnol et de l'Internationale socialiste, une référence en matière de gauchisme doctrinaire. Il n'a pas vergogne lorsqu'il prétend apporter la solidarité nationale aux victimes, allant de places en places l'œil humide. C'est le pyromane qui vient soutenir les sinistrés d'un incendie dont il est la cause. —

Dîner-conférence à Lausanne Vendredi 8 novembre 2024 à 19h30

Le Mouvement Fédératif Romand a l'honneur de vous convier à un dîner-conférence avec Oskar Freysinger sur le thème :

Le modèle suisse et la parole libérée, deux antidotes contre le «great reset» de Klaus Schwab

Personnalité politique

Oskar Freysinger
de 1997 à 2017 :
Conseiller communal
Député au Grand Conseil vaudois
Conseiller national
Conseiller d'Etat vaudois



Écrivain indépendant, traducteur, éditeur, avec un actif d'une vingtaine d'ouvrages entre 2004 et 2024.
Distinction allemande : Prix «Ritter» (prix de poésie) Prix culturel de Genève

Places limitées :
Inscription obligatoire jusqu'au 6 novembre 2024
Tarif : CHF 80.-/personne pour le repas et la conférence (hors boissons)
L'adresse précise vous sera communiquée après votre inscription sur :
www.mouvement-federatif-romand.ch

